

# COMITE DE DIRECTION

**Réunion de Bureau du Mardi 27 novembre 2018**

**P.V. N° 17**

**Président** : M. Pierre GUIBERT

**Vice-Président Délégué** : M. William PONT

**Secrétaire Général** : André VITIELLO

**Présents** : Mme Cathy DARDON – MM Gérard BORGONI – Jean Paul RUIZ

**Assistent à la Réunion** : Mme Nathalie COGGIA (Responsable du Secrétariat) – M. Patrick FAUTRAD

---

## MODALITES DE RECOURS

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions du Comité de Direction peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs ;

L'appel est adressé à la commission d'Appel de la Ligue Méditerranée de Football par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

---

## ORDRE DU JOUR

- *Traitement du courrier*

---

## CORRESPONDANCE

### • F.F.F

- Remerciement pour l'accueil lors du FFF TOUR BEACH Soccer à LA LONDE de l'été dernier. Noté.

- La prochaine réunion du BELFA se tiendra le 14 décembre 2018. Noté

- Possibilité de déploiement sur les territoires de l'opération Carton Vert. Noté.

- Adressant les documents concernant l'Assemblée Fédérale du 08 décembre prochain. Noté.

### • LIGUE MEDITERRANEE

- suite à la correspondance concernant le développement du Parcours de Formation des dirigeants sur l'ensemble du territoire, une séance de travail aura lieu le mardi 04 décembre 2018 à la Ligue. Noté.

- Mise en place de deux formations de dirigeants : Mobiliser et animer une équipe au service d'un projet le 14.12.18 et préparer et animer une réunion le 18.12.18. Noté.

### • DIVERS :

- **FACE** : Invitation à la soirée «Charte Entreprises et Quartiers » le 17 décembre 2018. Noté

- **CDOS** : Adresser un power point sur la réunion d'automne du 22.11.18. Noté ».

- **CLUB EGALITE DU VAR** : Invitation à la signature de la Charte qui aura lieu le 04 décembre 2018 et compte rendu de la réunion du 07 novembre 2018. Transmis à Mme Cathy DARDON.

## NOMINATION DES ARBITRES STAGIAIRES

Sur proposition de la Commission des Arbitres, suite au stage de la Toussaint du lundi 22 octobre au jeudi 25 octobre 2018, le Comité de Direction procède à la nomination des arbitres stagiaires suivants :

- Chaynej ABED (ST ZACHARIE)
- Angelina BEAUPIED (TOULON ELITE)
- Badiss BEN HAMOUDA (LA BEAUCAIRE)
- Tom DE NUNZIO (CARQUEIRANNE LA CRAU)
- Raphaël DELESPINE (CUERS PIERREFEU)
- Héloïse FORISSIER (US VAL D'ISSOLE)
- Youssef GHOUL (SIX FOURS LE BRUSC)
- Jessmine HABSI (ST ZACHARIE)
- Tyrone HELOISE (VAL DES ROUGIERES)
- Mehdi KEBBAL (AS ESTEREL)
- Anaïs MASLIES (US VAL D'ISSOLE)
- Haris MERROUCHE (AS ESTEREL)
- Sofiane MESGGUID (ASPTT TOULON)
- Jade NAVELET (ASPTT HYERES)
- Loïc POILVE (AS ESTEREL)
- Louis VINCENT (ST MANDRIER)
- Pierre VINCENT (SOLLIES FARLEDE)
- Escandar ZÁÏTER (USAM)
- Aymen ZENITI (SANARY)

## UTILISATION DU MINIBUS DU DISTRICT

**Le Comité de Direction rappelle les modalités de prêt du minibus :**

>> Une demande écrite doit être adressée par mail au secrétariat du District en **indiquant la date, le lieu et le motif du déplacement.**

>> **Prêt d'un seul minibus par club et par week-end end limité à trois demandes par saison.**

>> Forfait de 30 € par jour demandés aux clubs affiliés pour son entretien avant chaque utilisation (+ chèque de caution de 200 €)

>> **Déplacements limités au secteur géographique de la Ligue Méditerranée :** VAR – BOUCHES DU RHONE - ALPES MARITIMES – ALPES DE HAUTE PROVENCE et GRAND VAUCLUSE.

**L'ASSEMBLEE GENERALE du DISTRICT DU VAR aura lieu le Samedi 01 Décembre 2018 à partir de 9h00 au siège du District du Var**

*Prochaine réunion de bureau  
Le Mardi 04 décembre 2018*

**Le Président :** Pierre GUIBERT  
**Le Vice-Président Délégué :** William PONT  
**La Secrétaire Général :** André VITIELLO